



Mon employeur est t'il obligé de me payer?

Par **romain08**, le **18/04/2008** à **00:56**

bonjour, j'ai commencer un travail dans un restaurant il y a 3 semaines ,au bout d'une semaine cela ne me plaisait pas je lui est donc donne 2 semaine de preavis oralement.3 jours avant la fin on s'est trouve en desaccord je suis donc parti a la fin du service en lui disant que j'arretais la,je n'ai rien signe depuis le debut que je travail dans ce restaurant est t'il obliger de me payer?rnmerci de votre aide a tous

Par **Marco09**, le **21/04/2008** à **13:09**

Bonjour, rnSuivez mes conseils et vous serrez non seulement payé pour votre travail et vous aurez un contrat de travail CDI et le meilleur statut et salaire au poste que vous occupez !!! rn1èrement : Vous devez prouvez que vous avez travaillez dans ce restaurant (témoignage écrits de colègues ou clients). C'est essentiel. Faites le discrètement sans faire de vague. rn2ièmement : N'attendez plus, prévenez dès aujourd'hui l'inspection du travail et les prud'homme de votre commune. Prenez rdv ou allez-y directement. C'est gratuit et dans votre intérêt !!!rn3ièmement : Ne dites en aucun cas que vous êtes parti parce que celà ne vous convenait pas. Vous êtes parti parce que votre employeur ne vous a pas fait de contrat, restait vague sur votre salaire et vous disait tout le temps, on verra ça plus tard. Maintenez cette version et rien d'autre !!! rnOn s'en fiche que vous ayez envie ou non de travailler dans ce restaurant. rnSuivez ces démarches à la lettre pour faire valoir vos droits, récupérer votre salaire, signer un CDI aux meilleures conditions salariales (selon convention collective et plafond de salaire de l'entreprise) et récupérer votre poste et dignité. L'employeur n'aura pas le choix que d'accepter la loi. CDI plus salaire au maximum. rnEnsuite et seulement après, vous verrez si vous avez envie de démissionner parce que ça ne vous plaît pas !!! rnIl faut juste faire les choses dans l'ordre... ;-)rnA bon entendeur, je compte sur vous pour faire appliquer

vos droits. rnrnA bientôt et tenez moi au courant. rnrnMarco 09